

# PRÉPARATION DU CANADA EN CAS DE GRIPPE PANDÉMIQUE

Guide de planification  
pour le secteur de la santé

**Glossaire des termes et acronymes**



Pan-Canadian Public Health Network

*Partners in Public Health*

Réseau pancanadien de santé publique

*Partenaires en santé publique*

## LISTE DES ACRONYMES

ACIA	L'Agence canadienne d'inspection des aliments
ASFC	Association des services funéraires du Canada
ASPC	L'Agence de la santé publique du Canada
CBRNE	Chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosif
CCNI	Comité consultatif national de l'immunisation
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CMHC	Conseil des médecins hygiénistes en chef
CMIU	Centre de mesures et d'interventions d'urgence
CNL	Centre national de liaison
COPS	Centre des opérations du portefeuille de la Santé
CVC	Chauffage, ventilation et climatisation
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (de Santé Canada)
DMBA	Désinfectant pour les mains à base d'alcool
DPSC	Direction des produits de santé commercialisés (de Santé Canada)
É.-U.	États-Unis d'Amérique
EPI	Équipement de protection individuelle
ERO	Évaluation du risque organisationnel
ERPS	Évaluation du risque au point de service
ESSI	Effets secondaires suivant l'immunisation
FPT	Fédéral/provincial/territorial
GC	Gouvernement du Canada
GISRS	Système mondial de surveillance de la grippe et de riposte
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IASS	Infection associée aux soins de santé
IF	Épreuve d'immunofluorescence
IFD	Épreuve immunofluorescence directe
IMGA	Intervention médicale générant des aérosols
IMPACT	Programme canadien de surveillance active de l'immunisation
InFACT	International Forum for Acute Care Trialists
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
LNM	Laboratoire national de microbiologie (de l'Agence de la santé publique du Canada)
LSP	Laboratoire de santé publique

MH	Médecin hygiéniste
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PAPR	Appareil de protection à épuration d'air motorisé
PBPA	Pratiques de base et précautions additionnelles
PCGP	Préparation du Canada en cas de grippe pandémique: Guide de planification pour le secteur de la santé
PCI	Prévention et contrôle des infections
PCR	Amplification par la polymérase
PGP	Cadre de préparation en cas de grippe pandémique
pH1N1	Influenza A/California/2009 (H1N1)
PNAIAPI	Plan nord-américain contre l'influenza animale et la pandémie d'influenza
PPVR	Programme de protection des voies respiratoires
PT	Provincial et territorial, ou provinces et territoires
RCRI	Réseau canadien de recherche sur l'immunisation
RCRSP	Réseau canadien de renseignements sur la santé publique
RHS	Ressources humaines en santé
RLSPC	Réseau des laboratoires de santé publique du Canada
RNA	Réserve nationale d'antiviraux
RNSU	Réserve nationale stratégique d'urgence
RPLPI	Réseau de préparation des laboratoires à une pandémie d'influenza
RRIAI	Réseau de recherche sur l'influenza de l'ASPC-IRSC
RSI	Règlement sanitaire international (2005)
RSP	Réseau pancanadien de santé publique
RT-PCR	Transcription inverse-amplification par la polymérase
SC	Santé Canada
SG	Syndrome grippal
SPNI	Santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
SSU	Services sociaux d'urgence
ST	Santé au travail
TS	Travailleur de la santé
USI	Unité de soins intensifs
USPPI	Urgence de santé publique de portée internationale

## GLOSSAIRE

### ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

La mesure dans laquelle la capacité des personnes à accéder à des soins et des services ainsi qu'à recevoir des soins et des services du système de santé est restreinte ou facilitée.

### ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE CIBLÉE

Des activités de surveillance ciblées peuvent être requises pour les collectivités éloignées et isolées, notamment pour bon nombre des communautés des Premières nations et des Inuits; cela permettra de décrire de façon appropriée les éclosions dans ces régions. D'autres études spéciales, telles que les études sérologiques, seront également requises pour éclairer la prise de décision.

### ADAPTABILITÉ DES INTERVENTIONS

Capacité d'adapter une intervention à une pandémie, avec des éléments déclencheurs permettant d'activer et de désactiver des interventions particulières tout en prenant en considération les moments et les répercussions variables de la pandémie dans différentes régions géographiques.

### ADMINISTRATION DES VACCINS

Système ou méthode de mise à disposition de vaccins aux Canadiens. Le vaccin antigrippal est habituellement administré par les infirmières en santé publique ou par les médecins et les infirmières aux soins primaires. Dans certaines provinces et certains territoires, les pharmaciens peuvent également administrer le vaccin.

### ADULTES EN SANTÉ

Personnes de 18 ans et plus qui n'ont pas de troubles médicaux ou qui n'entrent pas dans une catégorie d'âge qui les inclurait dans un groupe « à risque élevé », et qui ne font pas partie de l'un des groupes professionnels prioritaires.

### AÉROSOLS

Particules solides ou liquides en suspension dans l'air, dont le mouvement est gouverné principalement par la taille des particules, qui varie de 10 µm à 100 µm. (Voir aussi Intervention médicale générant des aérosols.)

Note : Les particules de moins de 10 µm (c.-à-d. noyaux de gouttelette), se retrouvent également dans les aérosols, cependant, leur mouvement est contrôlé par d'autres paramètres physiques.

### AGENT INFECTIEUX

Un microorganisme ou agent pathogène capable de causer une maladie (infection) chez une source ou un hôte.

## **AIGUË**

Symptomatologie ou pathologie intense et de courte durée, par opposition à chronique. De nombreuses maladies comportent une phase aiguë et une phase chronique. Cette distinction est parfois utilisée dans les traitements.

## **AMPLIFICATION PAR LA POLYMÉRISE (PCR)**

Test très sensible pouvant détecter des fragments d'ADN de virus ou d'autres organismes dans le sang ou les tissus. La PCR fonctionne en répliquant de façon répétitive le matériel génétique à l'aide de cycles d'exposition à la chaleur et d'enzymes similaires à celles utilisées par les cellules.

## **ANALYSE DU RISQUE**

L'analyse du risque consiste à évaluer les risques quant à leurs répercussions possibles (qui est touché et dans quelle mesure) et à leur probabilité. Cela permet de déterminer les points à examiner relativement à la planification et les options possibles pour chaque composante de l'intervention. Cette analyse devrait aussi évaluer la perception du public face au risque et la façon dont cette perception peut influencer sur la gestion du risque, pour que les stratégies de communications et la formulation des messages soient adaptées en conséquence.

## **ANTICORPS**

Molécules protéiques qui sont produites et sécrétées par certains types de leucocytes (globules blancs) en réponse à une stimulation par un antigène.

## **ANTIGÈNE**

Toute molécule qui est reconnue par le système immunitaire et qui déclenche une réponse immunitaire, telle que la libération d'anticorps.

## **APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE**

Un dispositif servant à protéger l'utilisateur contre l'inhalation d'une atmosphère dangereuse. Il s'agit d'un dispositif de protection individuelle qui s'ajuste étroitement autour du nez et de la bouche de l'utilisateur et qui est utilisé pour réduire le risque d'inhaler des particules aériennes et des aérosols dangereux, y compris les particules de poussière et les agents infectieux. L'appareil de protection respiratoire le plus fréquemment utilisé en soins de santé est un APR demi-masque avec filtre N95. (Voir aussi Appareil de protection respiratoire N95, Programme de protection respiratoire, Test d'ajustement, Test d'étanchéité.)

## **APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE N95**

Un appareil jetable avec filtre à particules (remarque : la plupart des appareils de protection respiratoire utilisés à des fins de soins de santé sont des écrans faciaux filtrants jetables couvrant la bouche, le nez et le menton). Les particules aériennes dans l'air sont capturées dans le filtre par interception, impaction par inertie, diffusion et attraction électrostatique. Le filtre est certifié pour la capture d'au moins 95 % des particules d'un diamètre de 0,3 micron, ce qui est la taille des particules les plus

pénétrantes. Les particules plus petites ou plus grosses sont recueillies avec une efficacité supérieure. La lettre « N » fait référence à un APR qui n'est pas résistant à l'huile ni étanche à l'huile. Les APR-N95 sont certifiés par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH – organisme basé aux États-Unis) et doivent porter le sceau du NIOSH. (Voir aussi Appareil de protection respiratoire.)

### **APPLICATION DES CONNAISSANCES**

L'application des connaissances (AC) est défini comme un processus dynamique et itératif qui englobe la synthèse, la dissémination, l'échange et l'application conforme à l'éthique des connaissances dans le but d'améliorer la santé des Canadiens, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé.

Ce processus s'insère dans un réseau complexe d'interactions entre les chercheurs et les utilisateurs des connaissances, dont l'intensité, la complexité et le degré d'engagement peuvent varier en fonction de la nature de la recherche et des résultats ainsi que des besoins particuliers de chaque utilisateur des connaissances.

### **APPROCHE PRÉVENTIVE**

Il s'agit de prendre rapidement des actions préventives appropriées qui soient proportionnelles à la menace et les plus éclairées possibles. Il ne faut pas attendre par là qu'il faille prendre n'importe quelle décision en l'absence de données probantes; mais plutôt qu'à mesure que de nouvelles données réduiront l'incertitude, des actions plus éclairées pourront se substituer aux mesures de précaution prises initialement.

### **APTE AU TRAVAIL**

Les expressions « apte au travail », « inapte au travail » et « apte au travail avec restrictions » sont utilisées pour décrire la capacité d'un travailleur de continuer à exercer son travail ou de reprendre son travail à la suite d'une infection.

### **ARTICLES CRITIQUES**

Articles et dispositifs qui pénètrent des tissus stériles, notamment le système vasculaire. Le retraitement des articles critiques, comme l'équipement chirurgical ou les dispositifs intravasculaires, nécessite un nettoyage méticuleux suivi d'une stérilisation.

### **ARTICLES NON CRITIQUES**

Articles qui ne touchent que de la peau intacte et non des muqueuses. Le retraitement des articles non critiques fait intervenir le nettoyage ou la désinfection de faible niveau.

### **ARTICLES SEMI-CRITIQUES**

Articles qui entrent en contact avec de la peau ou des muqueuses non intactes, mais qui ne les pénètrent généralement pas (p. ex., sondes endotrachéales, endoscopes). Le retraitement des articles semi-critiques fait intervenir un nettoyage soigneux, suivi d'une désinfection de haut niveau.

**AUTOCHTONE**

Un descendant des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de peuples autochtones – les Premières nations, les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples différents avec des héritages, langues, pratiques culturelles et croyances spirituelles propres à chacun d'entre eux.

**CADRE DE GESTION DES URGENCES**

Un guide qui traite de la gestion des situations d'urgence et qui se rapporte à tous les risques, y compris l'ensemble des activités et mesures en matière de gestion des risques liés à la prévention et à l'atténuation, à la préparation, à l'intervention et au rétablissement.

**CARACTÈRE RAISONNABLE**

Dans le contexte d'une pandémie, concept selon lequel les décisions ne doivent pas être arbitraires, mais rationnelles, proportionnelles à la menace, fondées sur des données probantes et pratiques.

**CENTRE DE SANTÉ DES PREMIÈRES NATIONS**

Un centre de santé des Premières nations est une unité composée d'une ou plusieurs infirmières en santé communautaire et de personnel de soutien pour la prise en charge des opérations liées à la prévention des maladies et à la promotion de la santé dans la communauté. Un centre de santé est habituellement établi dans une communauté non isolée.

**CENTRES D'ÉVALUATION DE LA GRIPPE**

Site distinct des services des urgences où l'on procède au dépistage ou à une évaluation de base (peut inclure l'écouvillonnage), à la transmission d'information sur l'autogestion des soins et à la dissipation des préoccupations, au renvoi à d'autres fournisseurs de soins et à la coordination de l'accès par les patients à la salle d'urgence ou à d'autres services de santé. Dans certains cas, un centre d'évaluation de la grippe peut également offrir un traitement mineur à court terme et procurer des ordonnances pour un traitement antiviral.

**CLINICIEN**

Les fournisseurs de soins de santé qui prodiguent des soins primaires.

**COHORTE (REGROUPEMENT DES PATIENTS)**

Séparer physiquement (p. ex., dans une chambre ou une section distincte) deux patients ou plus exposés au même microorganisme ou qui en sont infectés des autres patients qui n'ont pas été exposés à ce microorganisme ou qui n'ont pas été infectés.

**COMMUNICATION DES RISQUES**

Un échange d'informations qui vise à augmenter la compréhension des risques pour la santé.

### **CONSEIL DE BANDE**

L'organisme administrateur d'une bande ou d'une Première nation. Généralement, il se compose d'un chef et de quelques conseillers, élus pour des mandats de deux ou trois ans (en vertu de la Loi sur les Indiens ou selon le droit coutumier) pour prendre en charge les affaires de la bande, incluant la prestation des services sanitaires et sociaux.

### **CONSEIL TRIBAL**

Le conseil tribal est un groupe régional de représentants des Premières nations qui dispense des services collectifs à un groupe de communautés des Premières nations.

### **COUVERTURE VACCINALE**

Le nombre de personnes recevant le vaccin dans une province ou un territoire ou une cohorte de population.

### **DANGER**

Un terme qui décrit un état qui a le potentiel de causer des dommages. Les dangers professionnels auxquels font face les travailleurs de la santé sont classifiés en catégories : biologiques et infectieux, chimiques, environnementaux, mécaniques, physiques, violence et psychosociaux.

### **DÉCHET INFECTIEUX**

Partie des déchets biomédicaux capables de provoquer des maladies infectieuses.

### **DÉCONTAMINATION**

Élimination des microorganismes de façon qu'un article puisse être manipulé ultérieurement en toute sécurité.

### **DÉFINITIONS DE CAS D'ÉCLOSION**

Cas communautaire : On appelle « cas communautaire » un patient/résident qui ne présente pas de symptômes de syndrome grippal à l'admission, mais qui en développe subséquemment moins de 72 heures après son admission.

Cas nosocomial : On appelle « cas nosocomial » un patient/résident qui développe des symptômes de syndrome grippal plus de 72 heures après son admission. Note : Tout cas subséquent lié à un cas communautaire survenant dans un milieu de soins est un cas nosocomial.

### **DÉSINFECTANT POUR LES MAINS À BASE D'ALCOOL**

Préparation à base d'alcool (liquide, gel ou mousse dont la teneur en alcool varie de 60 % à 90 %) conçue pour être appliquée sur les mains afin de réduire le nombre de microorganismes. Ces préparations contiennent un ou plusieurs types d'alcool et des émoullients et d'autres ingrédients actifs.



## **DÉSINFECTION DE FAIBLE NIVEAU**

Niveau de désinfection recommandé lors du traitement d'articles non critiques ou de surfaces de l'environnement. Les désinfectants de faible niveau tuent la plupart des bactéries végétatives et certains champignons ainsi que les virus enveloppés (membrane lipidique) (p. ex., la grippe). Les désinfectants de faible niveau ne tuent pas les mycobactéries ou les spores bactériennes. Les désinfectants-détergents de faible niveau d'activité servent à nettoyer les surfaces de l'environnement.

## **DÉSINFECTION DE HAUT NIVEAU**

Niveau de désinfection recommandé pour le traitement des articles semi-critiques. Les processus de désinfection de haut niveau détruisent les bactéries végétatives, les mycobactéries, les champignons ainsi que les virus enveloppés (membrane lipidique) et non enveloppés (pas de membrane lipidique), mais pas nécessairement les spores bactériennes. Il faut nettoyer les objets à fond avant de les soumettre à une désinfection de haut niveau.

## **DÉSINFECTION**

Inactivation des microorganismes qui provoquent des maladies, mais pas des spores bactériennes. Les désinfectants hospitaliers sont utilisés sur des objets inertes et doivent comporter un numéro d'identification du médicament (DIN) pour pouvoir être vendus au Canada.

## **DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ**

Les déterminants sociaux de la santé influent sur la santé des populations et comprennent, entre autres, le revenu et le statut social, les réseaux de soutien social, l'instruction, l'emploi et les conditions de travail, les milieux sociaux, les milieux physiques, l'hygiène de vie et les habiletés d'adaptation, le développement sain durant l'enfance, le genre et la culture.

## **DÉTERMINATION DU RISQUE**

La détermination du risque consiste à déterminer des événements futurs ou des situations existantes qui pourraient altérer la réalisation des objectifs de l'organisation ou du système.

## **DIRECTIVES LIÉES À L'AUTOGESTION DES SOINS**

Tout outil permettant d'aider les membres du grand public à procéder à une autoévaluation de leurs symptômes.

## **EFFETS SECONDAIRES SUIVANT L'IMMUNISATION**

Tout événement médical fâcheux qui se produit à la suite de l'administration d'un vaccin et qui n'a pas nécessairement de lien causal avec l'immunisation (d'après le Thème E6 de la Conférence internationale sur l'harmonisation [ICH]). Un effet secondaire peut donc correspondre à un signe défavorable ou imprévu, à un résultat de laboratoire anormal, à un symptôme ou à une affection.

## **EFFICACITÉ POTENTIELLE DU VACCIN**

L'efficacité potentielle du vaccin donne une mesure de la façon dont se comportent les vaccins antigrippaux au moment de la protection des personnes contre l'infection grippale et la maladie lorsqu'ils sont utilisés dans des circonstances ordinaires au sein de la collectivité, et non spécifiquement dans un essai contrôlé randomisé. L'efficacité représente le pourcentage de réduction de la fréquence des infections grippales chez les personnes vaccinées par rapport à la fréquence des mêmes infections chez les personnes qui n'ont pas été vaccinées, en supposant que cette réduction est attribuable au vaccin.

## **EFFICACITÉ RÉELLE DU VACCIN**

L'efficacité réelle du vaccin est mesurée en comparant la fréquence de maladies grippales chez les groupes de sujets vaccinés et de sujets non vaccinés, dans le cadre d'un essai comparatif randomisé.

## **ÉLOIGNÉE**

Une région géographique dans laquelle vit une collectivité située à plus de 350 km du centre de services le plus proche, accessible par route toute l'année.

## **ÉLOIGNEMENT SOCIAL**

Des mesures ou stratégies d'éloignement social peuvent être mises en œuvre pour limiter les contacts étroits entre personnes dans les lieux publics (p. ex. fermeture proactive des écoles, annulation ou changement de projets de rassemblements publics et examen d'autres modes de travail, notamment recours à la téléconférence et au travail à domicile). En raison de leurs conséquences sociales potentielles, les mesures d'éloignement de groupes sont surtout applicables advenant des pandémies aux répercussions modérées ou importantes.

## **ENFANTS EN SANTÉ**

Personnes de 2-17 ans qui n'ont pas de troubles médicaux.

## **ENQUÊTES SÉROLOGIQUES**

Méthode de surveillance d'une infection par un virus en fonction des résultats des analyses sérologiques effectuées en laboratoire pour les personnes infectées.

## **ÉPIDÉMIE**

Écllosion d'infection qui se propage rapidement et qui touche un grand nombre d'individus dans une région ou une population donnée au même moment.

## **ÉPIDÉMIOLOGIE**

Étude de la distribution et des déterminants d'états de santé ou d'événements liés à la santé dans des populations données, et application de cette étude à la lutte contre les problèmes de santé.

## **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Un élément de la hiérarchie de mesures de contrôle. L'équipement de protection individuelle comprend les blouses, les gants, protection faciale (c.-à-d. masques et protection oculaire, les écrans faciaux ou masques dotés de visière) ou les appareils de protection respiratoire qui peuvent être utilisés par les TS pour créer une barrière qui empêchera une exposition potentielle à des microorganismes infectieux.

## **ÉQUITÉ**

L'équité, sur le plan de la santé, fait référence à l'absence de différences systématiques au chapitre de la santé (ou en ce qui concerne les principaux déterminants sociaux de la santé) entre des groupes ayant différents niveaux d'avantages et de désavantages sociaux sous-jacents (richesse, pouvoir ou prestige).

## **ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ**

Comprennent, mais sans s'y limiter, les hôpitaux de soins actifs, les services des urgences, les hôpitaux de réadaptation, les hôpitaux psychiatriques et les établissements de soins de longue durée.

## **ÉTAT DE SANTÉ**

État de santé d'un individu ou d'une population, comme dans l'état de santé de la collectivité.

## **ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE**

(Voir Hygiène respiratoire.)

## **ÉTUDES/ANALYSES ÉPIDÉMIOLOGIQUES**

Désignent la science qui étudie l'occurrence, la répartition et les facteurs déterminants associés à des problèmes de santé et à des maladies dans une population donnée (c.-à-d. l'étude de la fréquence à laquelle les maladies ou les problèmes de santé se produisent dans différents groupes et les raisons connexes). L'épidémiologie a pour but de cerner les sources et les causes des problèmes de santé et des maladies et de trouver des moyens pour les contrôler et les prévenir.

## **ÉVALUATION**

Ensemble des mesures visant à déterminer, aussi systématiquement et objectivement que possible, l'efficacité et l'incidence des activités de santé (entre autres), compte tenu des objectifs visés et des ressources utilisées.

## **ÉVALUATION DU RISQUE AU POINT DE SERVICE**

Une activité au cours de laquelle les TS (dans tout milieu de soins sur le continuum des soins de santé) :

1. Évalue la probabilité d'exposition à un agent infectieux
  - a. pour une interaction donnée
  - b. avec un patient donné
  - c. dans un environnement donné (par ex. chambre individuelle, corridor)
  - d. dans les conditions existantes (par ex. aucun lavabo réservé au lavage des mains)
2. Choisit les mesures/EPI nécessaires pour réduire au minimum le risque d'exposition pour le patient et pour d'autres patients dans l'environnement, les TS, les visiteurs, les entrepreneurs, etc.

## **ÉVALUATION DU RISQUE ORGANISATIONNEL**

Activité par laquelle une organisation de soins de santé détermine :

- a. un danger
- b. la probabilité et les conséquences de l'exposition au danger, et
- c. les modes d'exposition au danger probables
- d. la probabilité d'une exposition dans toutes les aires de travail d'un établissement/ bureau/cabinet; puis
- e. évalue les mesures techniques et administratives et l'EPI nécessaires pour réduire au minimum le risque posé par le danger.

## **ÉVALUATION DU RISQUE/ÉVALUATION OFFICIELLE DU RISQUE**

Une composante de la gestion du risque visant à fournir des renseignements fondés sur des données probantes et des analyses permettant de prendre des décisions éclairées sur la façon d'aborder des risques particuliers et de choisir parmi plusieurs options possibles.

## **ÉVALUATION FORMELLE**

Méthode formelle d'évaluation d'un système ou d'un processus comportant souvent des aspects qualitatifs et quantitatifs.

## **EXAMEN DU RISQUE**

L'examen du risque consiste à déterminer l'importance du niveau et du type de risque, en vue des décisions à prendre relativement aux actions futures. Les facteurs éthiques, juridiques et financiers sont parmi les éléments à considérer en vue de la prise de décision, laquelle peut également comprendre les besoins de traitement et les priorités connexes. En outre, savoir déterminer les activités à entreprendre ou le parcours à privilégier parmi plusieurs possibles.

## **EXPOSITION**

Contact avec un microorganisme ou une maladie infectieuse de manière telle qu'il se produit une transmission.

## **EXPOSITION PAR VOIE AÉRIENNE**

Exposition à des aérosols susceptibles d'être inhalés.

## **FACTEUR DE RISQUE**

Affectation physique ou autre qui peut entraîner chez l'individu un résultat spécifique (p. ex. maladie, maladie grave en cas d'infection).

## **FORTE TOUX**

Relâchement rapide de l'air des poumons causant un certain bruit, par suite du diaphragme et d'autres muscles actifs dans la respiration exerçant une pression sur les poumons, accompagné d'une ouverture soudaine de la glotte, ce qui produit un rejet explosif d'air à débit élevé.

## **GESTION DES RISQUES (APPROCHE)**

Recours à des politiques, à des pratiques et à des ressources pour analyser, évaluer et contrôler les risques pour la santé, la sécurité, l'environnement et l'économie.

## **GOUTTELETTE**

Particules solides ou liquides en suspension dans l'air, dont le mouvement est gouverné principalement par la gravité et dont la taille est supérieure à 10 µm. Durant une pandémie de grippe, les gouttelettes seront principalement générées à partir de la source infectée par la toux ou les éternuements.

## **GRAVITÉ D'UNE PANDÉMIE**

Le terme « gravité d'une pandémie » est utilisé pour décrire la gravité clinique d'une maladie chez un individu, alors que le terme « répercussions d'une pandémie » décrit les effets sur la population.

## **GRIPPE (CAS CLINIQUE, CAS CONFIRMÉ)**

Cas clinique de grippe : Lorsque la grippe se propage dans une collectivité, la présence de fièvre dont l'apparition est soudaine est un bon prédicteur de la grippe. La valeur prédictive des symptômes est d'autant plus fiable si la fièvre est supérieure à 38 °C et que l'apparition de la maladie clinique est aiguë (moins de 48 heures après les prodromes). Les symptômes suivants, bien que non spécifiques, peuvent aussi être présents : mal de gorge, toux, rhinorrhée, malaise, frisson solennel, frissons, myalgie et céphalée.

Cas confirmé de grippe : Les cas confirmés de grippe comprennent les cas confirmés en laboratoire (c.-à-d. isolement du virus dans les sécrétions des voies respiratoires, identification d'antigènes viraux ou d'acide nucléique dans des prélèvements cliniques, ou augmentation importante des taux d'anticorps sériques) avec symptômes ou les cas cliniques pour lesquels il existe un lien épidémiologique à un cas confirmé en laboratoire.

## **GRIPPE SAISONNIÈRE**

Une infection respiratoire causée par les virus de la grippe A et B. Au Canada, elle survient chaque année, généralement à la fin de l'automne et en hiver.

## **GROUPES À RISQUE ÉLEVÉ (DE RÉSULTATS NÉFASTES)**

Les groupes dont les signes épidémiologiques indiquent un risque accru de conséquences négatives en raison de la maladie.

## **HÉMAGGLUTININE**

Antigène protéique agglutinant en forme de spicules faisant saillie à la surface du virus de l'influenza.

## **HIÉRARCHIE DE MESURES DE CONTRÔLE**

Il existe trois niveaux/paliers de contrôles de PCI et de ST pour prévenir les maladies et les blessures sur le lieu de travail : mesures techniques, mesures administratives et équipement de protection individuelle.

## **HÔTE RÉCEPTIF**

Une personne ne possédant pas suffisamment de résistance contre un agent infectieux particulier pour éviter de contracter une infection ou une maladie lors de l'exposition à l'agent (synonyme de n'ayant pas acquis d'immunité ou non immun).

## **HYGIÈNE DES MAINS**

Terme général désignant le lavage des mains, l'antisepsie des mains et les mesures prises pour maintenir des mains et des ongles en santé.

## **HYGIÈNE RESPIRATOIRE**

Une combinaison de mesures conçues pour réduire la transmission d'agents pathogènes respiratoires par gouttelettes ou par voie aérienne dans les milieux de soins. L'hygiène respiratoire comprend les activités suivantes : se couvrir la bouche et le nez avec sa manche quand on tousse ou éternue; utiliser mouchoirs pour contenir les sécrétions respiratoires quand on tousse ou éternue et en disposer rapidement dans une poubelle mains libres; porter un masque quand on tousse ou éternue pour contenir les gouttelettes et diminuer la contamination de l'environnement ambiant; se tourner la tête pour ne pas tousser ou éternuer en direction des autres; maintenir une distance de deux mètres entre soi et ceux qui n'ont pas de symptômes de grippe.

## **IMMUNITÉ**

La protection contre une maladie. Il existe plusieurs types d'immunité : adaptative, active et passive. C'est la présence d'anticorps dans le sang qui détermine l'immunité; elle peut généralement être déterminée par des tests laboratoires.

## **IMMUNITÉ COLLECTIVE**

Résistance à la propagation d'une maladie infectieuse dans un groupe parce que les membres sensibles sont peu nombreux, ce qui rend improbable la transmission depuis un membre infecté.

**IMMUNITÉ PRÉEXISTANTE DE LA POPULATION**

Le niveau d'immunité d'une population humaine ayant déjà été exposée à un virus pendant l'enfance ou à l'âge adulte; une telle exposition donne lieu au développement, sous diverses formes, d'une immunité préexistante aux sérotypes ou aux variantes les plus répandus du virus.

**INDIENS INSCRITS**

Personnes inscrites au Registre des Indiens en vertu de la Loi sur les Indiens. Celle-ci établit les conditions qui déterminent l'admissibilité au statut d'Indien inscrit.

**INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ**

Les différences dans l'état de santé ou dans la distribution des déterminants de la santé entre les différents groupes démographiques.

**INFECTIEUX**

Capable de causer une maladie (infection).

**INFECTION**

Situation dans laquelle des microorganismes sont capables de se multiplier dans l'organisme et provoquer une réponse des défenses immunitaires de l'hôte. L'infection peut ou non entraîner une maladie clinique.

**INFECTION ASSOCIÉE AUX SOINS DE SANTÉ**

Infection transmise dans un milieu de soins lors de la prestation de soins de santé (aussi appelée nosocomiale).

**INFECTIONS NOSOCOMIALES**

(Voir Infection associée aux soins de santé.)

**INFIRMERIE**

Une installation de nuit où un personnel de la santé dispense des soins.

**INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES**

Les installations, les réseaux, les services et les biens matériels et informatiques qui sont nécessaires afin de garantir la santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être économique des Canadiens ainsi que pour assurer le fonctionnement efficace des opérations du gouvernement. Il peut s'agir d'infrastructures essentielles autonomes ou apparentées et interdépendantes, situées partout dans les Provinces et les Territoires à l'intérieur des frontières nationales (Stratégie nationale et plan d'action pour les infrastructures essentielles).

**INHIBITEURS DE LA NEURAMINIDASE**

Nouvelle classe d'agents antiviraux qui inhibent de façon sélective l'activité neuraminidasique des virus de l'influenza de type A et de type B, tout en n'ayant aucun effet sur la neuraminidase humaine.

## **INTENDANCE**

La planification et gestion responsables de quelque chose qui est confié à la garde de quelqu'un; elle suppose également le sens de la responsabilité dans la prise de décision et l'intégrité dans l'action, ainsi que l'obligation de rendre compte.

## **INTERVENTION D'URGENCE TOUS RISQUES**

Approche de gestion des urgences qui tient compte du fait que les mesures requises pour atténuer les effets des urgences sont essentiellement les mêmes, peu importe la nature de l'incident, ce qui permet d'optimiser les ressources destinées à la planification, à l'intervention et au soutien. **NOTA** Une approche tous risques vise à employer des méthodologies génériques de planification d'urgence, modifiées au besoin selon la situation.

## **INTERVENTION MÉDICALE DE PREMIERS SOINS**

Le premier point de contact entre des membres du personnel qualifiés et ceux nécessitant des soins médicaux ou des services de santé; l'intervention est presque toujours effectuée par les autorités locales.

## **INTERVENTION MÉDICALE GÉNÉRANT DES AÉROSOLS**

Toute procédure exercée sur un patient qui peut stimuler la production d'aérosols par suite d'une manipulation des voies aériennes d'un patient.

## **INTERVENTION PANGOUVERNEMENTALE**

Une approche qui aligne les efforts de tous les territoires de compétence, de sorte que toutes les ressources possibles soient utilisées en vue réduire au minimum les répercussions négatives de la pandémie sur la santé, la société et l'économie. Les plans de lutte contre la pandémie devraient être harmonisés dans l'ensemble des territoires de compétence afin de faciliter les occasions de collaboration fédérale-provinciale-territoriale fructueuses pendant une pandémie.

Quand le gouvernement fédéral est appelé à intervenir dans une urgence, il revient à Sécurité publique Canada de coordonner l'ensemble des activités. Dans les provinces et les territoires, un tel mandat est confié à une organisation des mesures d'urgence ou au ministère approprié.

## **ISOLAT**

Échantillon pur obtenu par culture.

## **ISOLÉE**

Décrit une région géographique accessible par des vols réguliers et dotée de bons services téléphoniques, mais sans accès routier à longueur d'année. Il est à noter que les domiciles de la collectivité ne seront pas tous nécessairement dotés d'un téléphone, et que les vols peuvent être annulés ou retardés en raison de conditions météorologiques.



### **ISOLEMENT (DANS UN CONTEXTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE)**

Séparation des personnes ou des animaux infectés des autres personnes ou animaux pendant la période de transmissibilité, dans des conditions qui empêcheront ou limiteront la transmission, directe ou indirecte, de l'agent infectieux des personnes ou animaux infectés aux personnes ou animaux réceptifs ou susceptibles de transmettre cette infection à d'autres.

### **LIEU DE SOINS NON TRADITIONNEL**

Une installation située hors des établissements de santé habituels, ou un établissement qui dispense des soins de type ou degré différent.

### **LIEU NON TRADITIONNEL**

Pour les besoins de la planification relative à une pandémie de grippe, un lieu non traditionnel est défini comme un lieu qui :

- a) n'est pas actuellement un lieu de soins de santé établi; ou
- b) est un lieu établi qui offre habituellement un type ou un niveau de soins différent.

Les fonctions d'un lieu non traditionnel varieront selon les besoins de la collectivité, mais elles seront axées sur l'apport d'un soutien aux patients au cours d'une pandémie de grippe.

### **LIGNES DIRECTRICES CLINIQUES**

Des énoncés formulés de manière systématique pour aider les professionnels de la santé à prodiguer aux patients des soins adéquats et fondés sur des données scientifiques.

### **LIT**

Fait référence à un lit institutionnel. Dans tout établissement, un « lit » comprend le soutien de base, notamment la dotation en personnel, qui est requis pour soigner le patient occupant ce lit. Par conséquent, les exigences d'un lit d'une unité de soins intensifs, par exemple, incluent tout le soutien requis pour s'occuper d'un patient à ce niveau.

### **LOI CANADIENNE SUR LA SANTÉ**

Adoptée en 1984, la Loi canadienne sur la santé établit les conditions et les critères auxquels doivent se conformer les provinces et les territoires pour obtenir le plein montant des paiements de transfert négociés relatifs aux soins de santé. Cette loi encourage les provinces à maintenir des régimes publics d'assurance maladie et décourage la mise en place de frais modérateurs ou de surfacturation pour la prestation de soins.

### **LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE**

La loi provinciale ou territoriale sur la santé publique donne un aperçu des pouvoirs et obligations des agents de la santé publique dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles, des interventions contre les menaces environnementales, la prévention des risques et des maladies chroniques, et les interventions d'urgence en santé publique.

## **LOI SUR LES INDIENS**

La Loi sur les Indiens est une loi fédérale canadienne qui définit certaines obligations du gouvernement fédéral à l'égard des membres inscrits des Premières nations. Elle régleme également la gestion des réserves et des biens indiens.

## **MALADE EXTERNE**

Personne recevant des soins de santé sans être admis dans un établissement de santé.

## **MALADE HOSPITALISÉ**

Personne recevant des services de soins de santé pendant qu'elle est admise dans un établissement de santé pour la nuit ou plus longtemps.

## **MASQUE**

Barrière servant à empêcher les gouttelettes d'une source infectée de contaminer la peau et les muqueuses du nez et de la bouche de l'utilisateur ou pour emprisonner l'activité donnée. Dans le présent document, le terme « masque » fait référence aux masques chirurgicaux ou masques opératoires et non aux appareils de protection respiratoire.

## **MÉDECIN HYGIÉNISTE**

Un médecin hygiéniste est un médecin nommé par une autorité sanitaire régionale ou désigné comme tel par un ministre provincial, conformément à la loi. C'est le cas, également du médecin hygiéniste en chef et du sous administrateur en chef de la santé publique.

## **MÉDICAMENTS ANTIVIRAUX**

Les médicaments antigrippaux, sont des médicaments utilisés pour la prévention et le traitement de la grippe.

## **MESURES ADMINISTRATIVES**

Un élément dans la hiérarchie de mesures de contrôle. Les mesures administratives comprennent, sans s'y limiter, les politiques et procédures d'hygiène des mains, la formation, l'immunisation des patients, des travailleurs de la santé et la gestion des éclosions et les soins des patients infectés. (Voir aussi Hiérarchie de mesures de contrôle.)

## **MESURES DE CONTRÔLE À LA SOURCE**

Stratégies visant à réduire au minimum les contacts avec des personnes infectées, notamment l'instauration d'une distance de 2 mètres entre les sources infectées (p. ex. les patients) et les personnes non infectées (p. ex. d'autres patients), le dépistage à l'admission, le dépistage pour les visiteurs et la mise en place de programmes élargis d'hygiène respiratoire et d'hygiène des mains pour les travailleurs de la santé, patients et visiteurs.

## **MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE**

Les interventions non pharmacologiques pouvant être mises en œuvre par des particuliers et des collectivités dans le but de prévenir, d'enrayer ou de limiter la grippe pandémique. Il peut s'agir de mesures individuelles (p. ex. hygiène des mains, auto-isolément), de mesures prises au sein de collectivités et en milieu de travail (p. ex. renforcer le nettoyage des surfaces « publiques ») ou de mesures qui exigent de la part des collectivités une préparation importante (p. ex. fermeture proactive des écoles).

## **MESURES TECHNIQUES**

Mesures qui éliminent ou réduisent un danger à la source. Un élément dans la hiérarchie de mesures de contrôle, qui comprend des mesures qui réduisent l'exposition à un danger par l'application de méthodes d'atténuation, d'isolement ou de ventilation (p. ex. les chambres à pression négative). (Voir aussi Hiérarchie de mesures de contrôle.)

## **MÉTHODES DE TRANSMISSION**

(Voir mode de transmission.)

## **MICROORGANISMES**

(Voir agent infectieux.)

## **MILIEU DE SOINS**

Tout endroit où l'on dispense des soins de santé, notamment les soins d'urgence, les soins préhospitaliers, les établissements de santé, les soins de longue durée (SLD), les soins à domicile, les soins ambulatoires, et les établissements et les endroits dans la communauté où l'on dispense des soins de santé (p. ex. infirmeries dans les écoles, établissements résidentiels ou correctionnels).

Note : Les définitions des milieux se chevauchent, puisque certains offrent une variété de soins (p. ex. soins chroniques et soins ambulatoires dispensés dans un établissement de soins actifs, soins complexes dispensés dans un établissement de SLD, etc.).

## **MILIEUX DE SOINS TEMPORAIRES**

Il s'agit d'installations de soins qui ne sont pas présentement établies ou, si elles le sont, offrent normalement des types ou niveaux de soins différents. Les fonctions d'un milieu de soins temporaire peuvent varier selon les besoins de la collectivité, mais devraient être axées sur la surveillance, les soins et le soutien des patients atteints de la grippe. Les milieux de soins temporaires sont prédéterminés à l'opération avant une pandémie de grippe et entrent en service seulement lorsqu'une pandémie de grippe est déclarée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou par les autorités canadiennes de santé publique.

## **MODE DE TRANSMISSION**

Mécanisme par lequel un agent infectieux se propage (par ex. par contact ou par le biais de gouttelettes ou d'aérosols).

## **MODÉLISATION MATHÉMATIQUE**

Méthode permettant de prédire le comportement ou les résultats d'un système (p. ex. progression d'une infection au sein d'une population) à l'aide de techniques mathématiques et d'hypothèses reposant sur l'expérience acquise.

## **MORBIDITÉ**

Tout écart par rapport à un état de bien-être, soit physiologique ou psychologique; maladie.

## **MORTALITÉ**

Décès, comme dans la mortalité attendue (survenue prévue de décès dans une population définie durant un intervalle de temps précis).

## **MUTATION**

Changement permanent et transmissible du matériel génétique d'une cellule.

## **NETTOYAGE**

L'élimination physique de substance étrangères (p. ex. de la poussière, de la saleté, une matière organique comme du sang, des sécrétions, des excréments et des microorganismes). Le nettoyage permet d'éliminer physiquement les microorganismes plutôt que de les tuer. Il s'effectue avec de l'eau, des détergents et une action mécanique.

## **NEURAMINIDASE**

Antigène protéique hydrolytique en forme de spicules faisant saillie à la surface du virus de l'influenza. La neuraminidase dissout la viscosité protectrice de l'épithélium cellulaire des muqueuses, permettant la libération de nouveaux virus dans les voies respiratoires. Les différentes protéines sont identifiées à l'aide d'un système numérique (p. ex., N1, N3) et elles sont combinées au type d'hémagglutinine pour identifier les divers sous-types du virus de l'influenza (p. ex., H1N1, H3N2).

## **NOYAU DE GOUTTELETTE**

Un noyau de gouttelette est une particule aérienne résultant d'une gouttelette potentiellement infectieuse (porteuse de microorganismes) de laquelle la majeure partie du liquide s'est évaporée, permettant à la particule de demeurer en suspension dans l'air.

Note : Les noyaux de gouttelettes peuvent aussi se trouver dans les aérosols; toutefois, leurs mouvements sont régis par des paramètres physiques, tels que la gravité et les courants d'air.

## **OBÉSITÉ MORBIDE**

L'obésité morbide est définie par un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40 kilos par mètre carré. L'IMC est une mesure de la graisse corporelle basée sur la taille et le poids.

## **ORGANISATION DE SOINS DE SANTÉ**

L'entité organisationnelle chargée d'établir et de maintenir des services de soins de santé dispensés par le personnel de la santé dans un ou plusieurs milieux de soins dans tout le continuum des soins de santé (soins préhospitaliers, soins actifs, soins de longue durée, soins ambulatoires y compris dans les cabinets de médecins, les soins en clinique communautaire et les soins professionnels à domicile).

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

Le terme « organisation non gouvernementale » (ONG) désigne généralement toute organisation non étatique bénévole et sans but lucratif. En tant qu'entité qui ne relève pas de l'État, une ONG est généralement libre de toute influence gouvernementale – elle ne fait pas partie d'un gouvernement ni d'une agence intergouvernementale et n'est pas contrôlée par ceux-ci. À ce titre, une ONG n'est pas établie par un gouvernement ou à la suite d'une entente intergouvernementale; si c'est le cas, elle est désormais indépendante de toute influence de ces entités. En tant qu'organisation à but non lucratif, le but premier d'une ONG n'est pas d'exercer des activités commerciales ou d'exploiter un commerce, bien qu'elle puisse tout de même générer des profits servant à appuyer sa mission.

## **ORGANISME D'ATTACHE**

Organisme chargé de planifier un milieu de soins temporaire (p. ex. utilisation de tentes, de gymnases d'école), qui n'entre en service que lorsqu'une pandémie de grippe a été déclarée et qu'il faut disposer de plus d'espace pour évaluer les cas et dispenser les soins nécessaires.

## **PALLIATIF**

Traitement procurant un soulagement des symptômes, mais pas de guérison.

## **PANDÉMIE**

Épidémie qui survient à l'échelle mondiale, au-delà des frontières internationales, et qui touche généralement un grand nombre de personnes.

## **PANDÉMIE GRIPPALE**

Il y a pandémie grippale lorsqu'un virus de la grippe A auquel la majorité des humains ont peu ou pas d'immunité acquiert la capacité d'engendrer une transmission interhumaine soutenue, menant ainsi à des éclosions communautaires. Un tel virus peut se propager à l'échelle mondiale, causant ainsi une pandémie.

## **PARENTÉRAL**

Qui ne s'effectue pas par la bouche. Les administrations par voie intraveineuse, intramusculaire et intradermique sont toutes parentérales.

## **PATHOGENE**

Tout microorganisme ou matériel qui peut provoquer une maladie.

**PATHOGÉNÈSE**

Évolution naturelle d'un processus morbide dans l'organisme sans intervention (c.-à-d. sans traitement). Description de l'évolution d'une maladie particulière, surtout des événements, des réactions et des mécanismes intervenant au niveau cellulaire.

**PATIENT RESPECTANT LES RÈGLES D'HYGIÈNE**

Pouvoir et vouloir porter un masque ou se couvrir la bouche lorsqu'il tousse quand le travailleur de la santé l'exige.

**PATIENT**

Ceux qui reçoivent des soins de santé, y compris les patients, résidents ou autres clients.

**PÉDIATRIQUE**

Relatif à la branche de la médecine étudiant le développement, les soins et le traitement des enfants de la naissance jusqu'à l'adolescence.

**PÉRIODE D'INCUBATION**

La période qui s'écoule entre le premier contact avec un pathogène et l'apparition de symptômes d'une maladie.

**PÉRIODE D'ALERTE PANDÉMIQUE**

L'intervalle suivant la période interpandémique. Se caractérise par l'apparition d'infection(s) chez les humains par un nouveau sous-type du virus de l'influenza en l'absence d'une transmission interhumaine efficace de ce nouveau virus.

**PÉRIODE DE PANDÉMIE**

Un type de précautions additionnelles recommandé pour empêcher et contrôler la propagation de la grippe pandémique dans les milieux de soins.

**PÉRIODE DE TRANSMISSIBILITÉ**

Période pendant laquelle un agent infectieux peut être transmis de façon directe ou indirecte d'une personne infectée à une autre, d'un animal infecté à un humain ou d'une personne infectée à un animal (y compris les arthropodes).

**PÉRIODE INTERPANDÉMIQUE**

La période interpandémique est l'intervalle de temps entre la dernière pandémie et le début de la période d'alerte pandémique. Au cours de cette période, aucun nouveau sous-type de virus n'a été détecté chez l'être humain, même si des sous-types du virus d'influenza ayant causé des infections humaines peuvent exister chez certains animaux.

**PERTURBATION SOCIÉTALE**

Perturbation causée par une pandémie, notamment l'interruption de la prestation de soins de santé ou d'autres services essentiels, la suspension des activités quotidiennes et un retard dans le retour à un mode de fonctionnement normal du système communautaire.

## **PEUPLES AUTOCHTONES**

Les descendants des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois peuples autochtones : les Premières nations, les Métis et les Inuit. Il s'agit de trois peuples, chacun se distinguant des autres par son patrimoine, sa langue, ses habitudes culturelles et ses croyances.

## **PHASES D'UNE PANDÉMIE**

Méthode de communication de l'état d'une pandémie décrite dans les lignes directrices de 2013 de l'OMS portant sur les pandémies. Il y a quatre phases principales : phase interpandémique, phase d'alerte, phase pandémique et phase de transition.

## **PLAN DE PCI/ST CONTRE LA GRIPPE PANDÉMIQUE**

Un plan complet et intégré de programme du contrôle des infections (PCI)/santé au travail (ST) visant à prévenir la transmission du virus de la grippe pandémique dans des milieux de soins existants et temporaires.

## **PLANIFICATEURS DE SOINS DE SANTÉ**

les personnes chargées de l'état de préparation du système de santé en cas de pandémie d'influenza au nom du ministre de la Santé provincial ou territorial.

## **PLANIFICATION DES CAPACITÉS D'INTENSIFICATION**

La planification des capacités d'intensification comporte l'élaboration de stratégies visant à renforcer les niveaux des ressources humaines et matérielles : effectifs et bénévoles, équipements et fournitures et, potentiellement, capacités d'accueil nécessaires pour gérer l'afflux de patients. Ce type de planification comporte également l'examen d'approches inédites pour renforcer l'évaluation et les soins. La planification des capacités d'intensification devrait comprendre des composantes régionales, voire provinciales.

## **POINT DE SERVICE**

Un endroit où un patient ou résidant reçoit des soins de santé prodigués par du personnel de la santé. Le point de service englobe trois éléments présents en même temps : le patient, le TS et une interaction qui pourrait donner lieu à la transmission d'un agent infectieux.

## **POINT FOCAL NATIONAL RSI**

Un centre national, mis en place ou désigné par chaque État Partie. Il doit être accessible à tout moment pour être à même de communiquer avec les points de contact RSI à l'OMS en vertu du présent Règlement.

## **POLITIQUE DE SANTÉ**

Plan ou ligne d'action adopté ou proposé par un gouvernement, par un parti politique, par une organisation ou par une personne; intentions écrites ou non, objectifs, cibles, stratégies, tactiques et plans qui orientent les actions d'un gouvernement ou d'une organisation. Les politiques sont exécutées en trois étapes interreliées et, idéalement, en constante évolution : élaboration, mise en oeuvre et

évaluation. L'étape d'élaboration est le processus créatif visant à établir une politique répondant à un besoin ou à une situation donnée. L'étape de mise en oeuvre est la prise de mesures dans le but d'établir ou de modifier une politique. Quant à l'étape d'évaluation, elle consiste en la vérification du mode d'application et de l'efficacité de la politique. Les politiques de santé sont souvent mises en oeuvre par le biais de lois et d'autres formes de réglementation, qui définissent les règles et les mesures incitatives assurant la prestation de services socio-sanitaires et l'accès à ceux-ci.

### **POPULATIONS DE COMPÉTENCE FÉDÉRALE**

Les populations de compétence fédérale sont celles auxquelles le gouvernement fédéral offre des soins et autres services de santé, ainsi que des biens et services divers, ou rembourse les coûts associés à la prestation de soins et autres services de santé.

### **PORTEFEUILLE DE LA SANTÉ**

Le portefeuille de la Santé appuie le ministre fédéral de la Santé dans sa responsabilité du maintien et de l'amélioration de la santé des Canadiens. Il est composé de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, des Instituts de recherche en santé du Canada, et du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.

### **POSTE DE SOINS INFIRMIERS DES PREMIÈRES NATIONS**

Un poste de soins infirmiers est une unité située dans une communauté isolée où il n'y a pas d'accès routier à des installations de soins de santé. Les postes de soins infirmiers sont composés de deux infirmières en santé communautaire ou plus et de personnel de soutien et de soins primaires qui prennent en charge les services de soins de santé primaires, dont les soins d'urgence, les soins de courte durée aux patients et les soins de santé publique et communautaire.

### **PRATIQUES DE BASE**

Un ensemble complet de mesures de programme du contrôle des infections élaborées en vue d'une utilisation dans les soins de base dispensés à tous les patients en tout temps et dans tous les milieux de soins. Les pratiques de base visent à réduire ou à prévenir les infections associées aux soins de santé chez toutes les personnes d'un milieu de soins, y compris les patients, les travailleurs de la santé et autres membres du personnel, les visiteurs, les entrepreneurs, etc.

### **PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES**

Mesures supplémentaires prises lorsque les pratiques de base seules peuvent ne pas arrêter la transmission d'un agent infectieux.

- Elles sont utilisées en sus des pratiques de base (et ne les remplacent pas);
- Mesures prises à la fois en fonction de l'affection / du tableau clinique (syndrome) et de l'étiologie particulière (diagnostic);
- Les précautions contre la grippe pandémique sont une forme de protocole « précautions additionnelles ».



## **PRÉCAUTIONS CONTRE LA GRIPPE PANDÉMIQUE**

Un type de précautions additionnelles recommandé pour empêcher et contrôler la propagation de la grippe pandémique dans les milieux de soins.

## **PREMIÈRES NATIONS**

L'usage de l'expression « Premières nations » s'est répandu à la fin des années 70 pour remplacer le terme « Indiens », que certains trouvaient inapproprié. Bien que cette expression soit largement utilisée, il n'en existe aucune définition officielle. L'expression « Première nation » a également remplacé le mot « bande » dans certaines communautés. Les Indiens inscrits et non inscrits sont appelés les gens des Premières nations.

## **PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE**

Décisions basées sur les principes éthiques et valeurs sociétales. Ces principes doivent être explicites et intégrés à toute prise de décision, voire aux processus mêmes de la prise de décision. Il faut bien s'assurer que toutes les actions réalisées respectent les lignes directrices en matière d'éthique adaptées aux préoccupations de santé publique, tout en tenant compte des droits de la personne, dans la mesure du possible.

## **PRISE DE DÉCISIONS FONDÉE SUR DES DONNÉES PROBANTES**

Le processus consistant à extraire et à disséminer les meilleures données possibles issues de la recherche, de la pratique et de l'expérience, ainsi qu'à utiliser ces données pour éclairer et améliorer la pratique et les politiques en santé publique.

## **PROGRAMME DU CONTRÔLE DES INFECTIONS**

Ensemble de protocoles et de pratiques à l'échelle d'un établissement de santé visant à prévenir et à limiter la propagation d'agents infectieux dans ce milieu.

## **PROGRAMMES DE PROTECTION RESPIRATOIRE**

Le programme de protection respiratoire permet d'opérer un dépistage en matière de santé, d'effectuer et de répéter des tests d'ajustement et de donner une formation sur l'usage approprié des APR (p. ex. exécution d'un test d'étanchéité pour chaque usage) pour tous les TS qui les portent.

## **PROPORTIONNALITÉ**

Concept en vertu duquel l'intervention en cas de pandémie doit convenir à l'ampleur de la menace.

## **PROTECTION MULTI-NIVEAU (EN CE QUI CONCERNE LES MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE)**

Concept englobant le recours à une combinaison de plusieurs interventions, comme l'efficacité de chaque intervention individuelle pourrait être limitée.

## **QUALITATIF**

Relatif à la qualité ou exprimé en termes relatifs ou subjectifs; impossible à quantifier de façon précise.

**QUANTITATIF**

Relatif à la quantité ou exprimé en termes de quantité.

**RÉCIPROCITÉ**

Ceux qui portent des fardeaux disproportionnés du fait qu'ils sont appelés à protéger le public dans l'exercice de leurs fonctions (p. ex. travailleurs de la santé et autres travailleurs qui œuvrent dans le domaine des soins de santé, tels que les policiers ou les pompiers qui dispensent les premiers soins) sont appuyés par la société; ces fardeaux s'en trouvent ainsi réduits, dans la mesure possible.

**RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL**

Un instrument juridique international qui a force obligatoire pour 196 pays, notamment pour l'ensemble des États Membres de l'OMS. Il a pour but de prévenir les risques graves pour la santé publique pouvant constituer une menace dans le monde entier, en prenant les mesures qui s'imposent.

**REGROUPEMENT DU PERSONNEL EN COHORTE**

Affectation spécifique d'une partie du personnel qui sera chargée de ne prendre soin que des patients connus pour être colonisés ou infectés par le même microorganisme. Ces membres de l'équipe soignante ne dispenseront pas de soins aux patients qui n'ont pas été exposés ni infectés par ce microorganisme.

**RÉPERCUSSIONS D'UNE PANDÉMIE**

Le terme « répercussions d'une pandémie » décrit les effets d'une pandémie sur la population, alors que le terme « gravité » se rapporte à l'effet exercé sur la personne touchée par la maladie.

**RÉSERVE**

Une terre mise de côté par le gouvernement fédéral pour l'usage et le bénéfice d'un groupe ou d'une bande des Premières nations.

**RÉSERVE NATIONALE D'ANTIVIRAUX**

La Réserve nationale d'antiviraux est une réserve fédérale, provinciale et territoriale. Les stocks de la Réserve nationale d'antiviraux sont conservés et gérés par les provinces et territoires.

**RÉSERVE NATIONALE STRATÉGIQUE D'URGENCE**

Une réserve fédérale de produits pharmaceutiques d'urgence, de fournitures médicales et d'équipement administrée par l'Agence de la santé publique du Canada. Les fournitures médicales et l'équipement vont des lits et couvertures aux respirateurs artificiels pédiatriques perfectionnés. Les produits pharmaceutiques comprennent les antibiotiques et les antiviraux.

**RÉSILIENCE**

Faculté des personnes et des collectivités à prendre des mesures qui amélioreront leur propre capacité à réagir efficacement dans des circonstances éprouvantes.

## **RÉSISTANCE**

Développement de souches d'un agent pathogène qui sont capables de résister aux effets d'un agent antimicrobien.

## **RÉSISTANCE AUX ANTIVIRAUX**

Le terme « résistance aux antiviraux » signifie qu'un virus a évolué à un point tel que le médicament antiviral est maintenant moins efficace pour traiter ou prévenir les maladies.

## **RESPONSABILITÉ**

Concept selon lequel une personne est responsable de ses décisions.

## **SANTÉ AU TRAVAIL**

La médecine et aux soins infirmiers en santé du travail, à l'hygiène du travail et à la santé et sécurité du travail.

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Un terme légal défini par la loi, les règlements ou la convention collective (p. ex. syndicat) qui touche une variété de disciplines concernés par la protection de la sécurité, de la santé et du bien-être des personnes qui travaillent ou qui occupent un emploi. L'utilisation du terme « santé et sécurité au travail » (SST) fait invariablement référence à la législation ou aux règlements qui influencent les pratiques de sécurité sur le lieu de travail. La définition et, par conséquent, le contenu englobé par la législation sur la SST varie considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre au Canada.

## **SERVICES DE SANTÉ PUBLIQUE**

Prestations d'activités, de programmes ou de politiques à l'intention de la société visant à promouvoir, à protéger, à améliorer et, le cas échéant, à rétablir la santé de personnes, de certains groupes ou de la population entière.

## **SOINS DE COURTE DURÉE**

Désignent des soins hospitaliers de courte durée en milieu hospitalier. Les soins de courte durée constituent un élément important du continuum des services de santé au Canada. Ils offrent un traitement pour une maladie ou un épisode de maladie aiguë sur une courte période. Le but est de donner aux patients leur congé dès qu'ils vont bien et que leur état est stable.

## **SOINS INTENSIFS**

La prestation directe de soins médicaux à un patient gravement malade ou gravement blessé. Les services de soins intensifs englobent un processus de prise de décisions hautement complexe visant à évaluer, à traiter et à contrer l'insuffisance fonctionnelle des organes vitaux et à éviter de compromettre davantage le pronostic vital du patient.

**SOINS PRIMAIRES**

Les soins de première ligne qui consistent en la prestation de services de santé, dont la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures, le diagnostic et le traitement des maladies et des blessures.

**SOLIDARITÉ**

La solidarité est le principe selon lequel nous faisons partie d'un plus grand tout, qu'il s'agisse d'une organisation, d'une collectivité, d'une nation ou du monde entier.

**SOUCHE (VIRUS DE LA GRIPPE)**

Caractérisation plus poussée des virus grippaux B et des sous-types de virus grippaux A.

**SOUCHES ZONOTIQUES**

Virus qui ont pour origine des espèces animales, et qui peuvent être transmis aux humains par le contact avec des animaux ou des produits d'origine animale.

**SOURCE**

La personne qui peut contenir un agent/microorganisme infectieux pouvant être transmis à un hôte réceptif.

**SOUS-TYPE (VIRUS DE L'INFLUENZA)**

Classification des virus de l'influenza de type A en fonction des antigènes de surface, soit l'hémagglutinine (H) et la neuraminidase (N).

**STÉRILISATION**

La destruction de toutes les formes de vie microbienne, y compris les bactéries, les virus, les spores et les champignons.

**STRUCTURE DE GOUVERNANCE FPT**

Une structure de coordination et un ensemble commun de rôles et responsabilités pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au sein du secteur de la santé.

**SURVEILLANCE ACCRUE**

Vigilance accrue s'étendant au-delà de la collecte habituelle de données cliniques et de renseignements sur le patient, telle que l'accroissement du nombre d'analyses réalisées en laboratoire et d'aiguillages et la collecte de renseignements pertinents sur le plan épidémiologique (dont les antécédents de voyage, l'état immunitaire) et d'autres renseignements nécessaires à l'orientation des mesures de contrôle fondées sur l'expérience acquise à l'échelle mondiale.

**SURVEILLANCE DE L'INFLUENZA**

Surveillance de l'influenza est un système national qui sert à assurer une surveillance constante de la grippe et de maladies semblables à la grippe au Canada. Les rapports de Surveillance de l'influenza, qui sont affichés tous les vendredis, contiennent des renseignements précis destinés aux professionnels de la santé sur les virus de la grippe qui circulent au Canada.

## **SURVEILLANCE/SYSTÈMES DE SURVEILLANCE**

Collecte et analyse systématiques et permanentes d'information en vue de sa transmission rapide aux personnes qui ont besoin de savoir à quels problèmes de santé s'attaquer au sein de leur collectivité. La surveillance est un élément essentiel à la pratique en épidémiologie, où elle contribue à la lutte contre les maladies. L'information utilisée en surveillance provient de nombreuses sources (p. ex., cas déclarés de maladies transmissibles, hospitalisations, rapports de laboratoire, registres du cancer, enquêtes dans la population et rapports d'absence à l'école et au travail, causes déclarées de décès).

## **SYMPTÔMES**

Toute manifestation perceptible et subjective de l'organisme ou de ses fonctions indiquant une maladie ou des phases d'une maladie, selon les déclarations du patient.

## **SYNDROMES GRIPPAUX**

Constellation de symptômes qu'une personne peut manifester avant qu'une grippe soit confirmée.

## **TAUX D'ATTAQUE CLINIQUE**

Forme d'incidence qui mesure la proportion de personnes au sein d'une population ayant présenté un grave problème de santé au cours d'une période limitée (p. ex. lors d'une éclosion), calculé en tant que nombre de nouveaux cas liés à un problème de santé donné au cours d'une éclosion, divisé par la taille de la population au début de la période; généralement exprimé sous forme de pourcentage ou par tranche de 1 000 ou de 100 000 habitants.

## **TAUX D'ATTAQUE SÉROLOGIQUE**

L'incidence cumulative de l'infection au cours d'une période donnée, telle qu'elle a été déterminée par les résultats des analyses (sérologiques) effectuées en laboratoire pour les personnes infectées.

## **TAUX DE MORBIDITÉ**

Nombre de cas d'une maladie (morbidité) dans une population divisé par l'effectif de la population totale considéré à risque pour cette maladie.

## **TAUX DE MORTALITÉ**

Nombre de personnes qui meurent durant une période de temps précise divisé par l'effectif de la population totale.

## **TAUX DE REPRODUCTION**

Le taux de reproduction de base ( $R_0$ ) d'une maladie contagieuse chez une population hôte homogène est le nombre (moyen) de cas secondaires attendus ayant été infectés par une seule personne contagieuse, si cette personne se trouve dans une population hôte entièrement constituée d'individus susceptibles, à son équilibre démographique.

## **TEST D'AJUSTEMENT**

Utilisation d'une méthode qualitative ou quantitative pour évaluer l'ajustement du modèle et de la taille spécifiques d'un appareil de protection respiratoire d'un fabricant donné sur une personne (CSAZ94.4-02 Choix, entretien et utilisation des respirateurs). (Voir aussi Test d'étanchéité.)

## **TEST D'ÉTANCHÉITÉ**

Procédure qu'exécute le porteur chaque fois qu'il porte un appareil de protection respiratoire et qu'il exécute immédiatement après avoir mis l'appareil pour s'assurer d'une bonne étanchéité faciale. Ce procédé est également connu sous le nom de « vérification d'ajustement » dans d'autres documents de programme du contrôle des infections. (Annexe A de CSAZ94.4-02 Choix, entretien et utilisation des respirateurs). (Voir aussi Test d'ajustement.)

## **TRAITEMENT DU RISQUE**

Déterminer et à recommander des options de traitement du risque (en matière de gestion ou de contrôle). Les options de traitement du risque devraient comporter les étapes à prendre à l'avance, ainsi que les mesures possibles au moment de la pandémie.

## **TRANSMISSION**

Le processus par lequel un agent infectieux passe d'une source de manière à causer une infection chez un hôte réceptif.

### **TRANSMISSION PAR CONTACT (DIRECTE OU INDIRECTE)**

Contact direct : Transfert de microorganismes par contact physique direct entre une personne infectée ou colonisée et un hôte réceptif (surface corporelle à surface corporelle).

Contact indirect : Transfert passif de microorganismes à un hôte réceptif par l'intermédiaire d'un objet (p. ex. mains contaminées qui ne sont pas lavées entre les périodes de soins au patient, des instruments contaminés qui ne sont pas nettoyés entre patients/utilisations ou d'autres objets inanimés dans l'environnement immédiat du patient).

### **TRANSMISSION PAR GOUTTELETTE**

La transmission qui se produit lorsque des gouttelettes contenant des microorganismes sont propulsées sur une courte distance (moins de 2 mètres) dans l'air et se déposent sur les muqueuses d'une autre personne, entraînant une infection chez l'hôte réceptif. Les gouttelettes peuvent également contaminer des surfaces et contribuer à la transmission par contact. (Voir aussi Transmission par contact.)

### **TRANSMISSION PAR VOIE AÉRIENNE**

Transmission de microorganismes par inhalation d'aérosols entraînant une infection chez un hôte réceptif.

## **TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ**

Personnes qui dispensent des soins de santé ou des services de soutien, comme les infirmières, les médecins, les dentistes, les infirmières praticiennes, les ambulanciers paramédicaux et, parfois, les premiers intervenants, les professionnels paramédicaux, les travailleurs temporaires relevant d'une agence, les dispensateurs de soins de santé non réglementés, les étudiants, les bénévoles et les travailleurs qui assurent des services de soutien (p. ex. nourriture, buanderie, entretien ménager).

Ce terme englobe les personnes suivantes en milieu de soins : travailleurs de la santé, y compris des professionnels (p. ex. infirmières, médecins), bénévoles, stagiaires, employés retraités, employés temporaires relevant d'une agence, autres employés offrant des services de soins de santé et travailleurs assurant des services de soutien (p. ex. nourriture, buanderie, entretien ménager).

## **TRIAGE**

Système par lequel un groupe de blessés ou de patients est sélectionné en fonction de la gravité de leur maladie ou blessure, de façon à pouvoir leur assigner des priorités de traitement. Dans les situations d'urgence, le triage vise à maximiser le nombre de survivants.

## **TROUBLES LIÉS À L'IMMUNODÉPRESSION**

Conditions qui causent l'affaiblissement du système immunitaire d'une personne. Les troubles liés à l'immunodépression peuvent comprendre des immunodéficiences primaires (comme des déficits en complément, en properdine, en facteur D ou en anticorps primaires); des affections malignes, des conditions découlant d'un traitement immunosuppresseur, d'une transplantation d'organe plein ou de l'utilisation à long terme de corticostéroïdes, et un syndrome néphrotique. Ils peuvent également découler de la maladie de Hodgkin, d'un lymphome, d'un myélome multiple, d'une leucémie et d'un traitement à l'aide d'agents alcoylants, d'antimétabolites ou de corticostéroïdes généraux, ou d'une radiothérapie. Ce terme peut également englober l'infection au VIH et les personnes immunodéprimées (dont l'état d'immunodépression a été établi par un médecin spécialiste).

## **URGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DE PORTÉE INTERNATIONALE**

Défini dans le Règlement sanitaire international (2005) comme un « événement extraordinaire dont il est déterminé qu'il constitue un risque pour la santé publique dans d'autres États en raison du risque de propagation internationale de maladie et qu'il peut requérir une action internationale coordonnée ». Cette définition implique une situation : grave, inhabituelle ou inattendue; ayant des conséquences sur la santé publique qui s'étendent au-delà des frontières nationales de l'État touché; pouvant nécessiter la prise de mesures internationales immédiates.

## **VACCIN**

Substance contenant des composantes antigéniques provenant d'un organisme infectieux. En stimulant une réponse immunitaire (mais pas la maladie), il confère une protection contre une infection subséquente par cet organisme.

## **VACCINATION**

Action d'administrer un vaccin.

## **VACCINS AVEC ADJUVANT**

Un vaccin qui contient un adjuvant. Un adjuvant est une substance qui est ajoutée à un vaccin afin de renforcer la réponse immunitaire et de prolonger la durée de l'activation des cellules B et T. Il permet de réduire la quantité d'immunogène par dose ou le nombre total de doses nécessaires pour assurer l'immunité et de renforcer la réponse immunitaire chez les personnes avec un certain degré d'immunodépression (p. ex. les personnes âgées).

## **VAGUE PANDÉMIQUE**

Période de temps au cours de laquelle la grippe pandémique est la principale souche grippale se propageant dans une collectivité. Le virus de la grippe pandémique est susceptible de provoquer plus d'une vague de maladie à mesure que la pandémie se répand dans une région.

## **VIRULENCE**

La virulence fait référence à la capacité de l'agent infectieux de provoquer une maladie grave (par ex. virus Ebola : élevée; rhinovirus : faible).

## **VIRUS**

Groupe d'agents infectieux caractérisés par leur incapacité de se reproduire à l'extérieur d'une cellule hôte vivante. Les virus peuvent détourner les fonctions normales des cellules de l'hôte à leur profit.

## **VIRUS PANDÉMIQUE**

Un virus de la grippe A, contre lequel la majorité des humains ont peu d'immunité, voire aucune, qui acquiert la capacité de se transmettre de manière soutenue d'une personne à l'autre, ce qui donne lieu à une éclosion à l'échelle d'une collectivité. Un tel virus peut fort bien se répandre rapidement dans le monde, prenant ainsi la forme d'une pandémie.

## **VOIES RESPIRATOIRES**

Structures comprises dans l'appareil respiratoire, incluant le rhinopharynx, l'oropharynx, le laryngopharynx, le larynx, la trachée, les bronches, les bronchioles et les poumons.

## **VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION**

Désigne les facteurs ayant une incidence sur la gravité d'une maladie chez certains groupes, y compris la présence de problèmes médicaux sous-jacents, ou de nouveaux facteurs de risque de maladie grave inattendus. Le risque de répercussions plus graves peut également être élevé en raison de l'âge, d'un accès limité à des soins de santé, de conditions socioéconomiques médiocres ou d'autres facteurs liés aux déterminants sociaux de la santé. Les répercussions peuvent être plus importantes au sein des populations vulnérables, y compris les populations autochtones, inuites et métisses, ou des milieux vulnérables (p. ex. collectivités éloignées, refuges pour sans-abri et logements surpeuplés).